mort de joseph gautier

lan mil sept cens soixante huit et le quatorze octobre nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse joseph gautier fils de louis, et de claire vidale ayant été ondoyé dans la maison par la sage fämme, et mort le meme jour en presence de sr geoffroy pretre, et d'andré seres illiteré temoins requis selon lordonance

Denans curé Geoffroy ptre Slion pretre

mort de joseph estelle

lan mil sept cens soixante huit et le quinze octobre nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse joseph estelle fils de joseph, et de claire boüisse agé de trois ans en presence de sebastien aubert, et d'andré seres illiterés temoins requis selon lordonance

Geoffroy ptre

Denans curé Slion pretre

bapt de jeanne marie escarelle

lan mil sept cens soixante huit et le vingtcinq octobre jay baptizé jeanne marie escarelle fille naturelle et legitime de joseph, et de claire augiasse née le jour d'hier le ~~mar~~ parrain sieur charles victor deaugis d'eurenos et la marraine marguerite defraigne presens les sous signés

Deaugis Slion pretre

defraigne

bapt de jacques toussaint abeille

lan mil sept cens soixante huit et le premier novembre jay baptizé jacques toussaint abeille fils naturel, et legitime de jean, et de jeanne caunesse né le jour d'hier, le parrain jacques tourrel, et la marraine blanche mourre en presence de joseph careme, et de charles riton temoins requis selon lordonance

jean abeille J. careme charles riton Slion pretre

mort de jacques toussaint abeille

lan mil sept cens soixante huit et le sixieme novembre nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse jacques toussaint abeille fils de jean, et de jeanne caunesse agé de six jours presens les soussignés

Denans curé

bapt de francoisse rose givanne

lan mil sept cens soixante huit et le neuf novembre jay baptizé francoisse rose givanne fille naturelle et legitime de joseph marie, et de marie dauphine née le jour d'hier, le parrain sieur francois gravairol et la marraine demoiselle therese francoisse blaquiere presens les soussignés

Slion pretre

Gaillard mallard

Blaquiere Mallard

Bonnaud

mariage de andré Bonnaud avec margte guisolle

lan mil sept cens soixante huit et le onze novembre le mariage accordé entre andré bonnaud fils de feu joseph, et de feue rose jourdanne du lieu de st Zacharie diocese de marseille habitans a la garde depuis plusieurs années d'une part et marguerite guisole fille d'etienne et de rose marseillette de cette parroisse de la garde d'autre a été celebré par moy dans cettedite parroisse apres les trois publications des bans faites sans quil soit intervenu aucun empechement tant civil que canonique jay exigé leur mutuel consentement et les ai mariez selon le rit de notre sainte mere l'eglise catholique apostolique, et romaine en presence de louis aiguier, jacques estournel, laugier dauphin, et andré seme, temoins requis selon lordonance et signés avec nous

Slion pretre

Louis aiguier A Bonnaud L. dauphin